

BVGer C-5932/2010 vom 16. Februar 2012

Bundesverwaltungsgericht, 2012-02-16, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_C-5932_2010

FR: TAF C-5932/2010 du 16 février 2012

IT: TAF C-5932/2010 del 16 febbraio 2012

Regeste

Regroupement familial

Erwägungen

E. 9

Compte tenu des considérants exposés ci-dessus, il appert que la décision de l'ODM du 16 août 2010 est conforme au droit. En conséquence, le recours est rejeté. Vu l'issue de la cause, il y a lieu de mettre les frais de procédure à la charge des recourants, conformément à l'art. 63 al. 1 PA en relation avec les art. 1 à 3 du règlement du 21 février 2008 concernant les frais, dépens et indemnités fixés par le Tribunal administratif fédéral (FITAF, RS 173.320.2).(dispositif page suivante)

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.